

Engagement des maires albanais en faveur du changement



Durrës, 23 novembre 2016 – En partageant leur expérience avec leurs homologues d'autres pays, les maires albanais ont constaté que, partout en Europe, les dynamiques de changement se heurtent à des obstacles similaires. Mme Miranda Rira (Albanie, SOC) a souligné que les citoyens attendent de leur maire qu'il soit moteur de changement. Les 15 participants ont tous approuvé le point de vue de Mme Majlinda Bufi (Albanie, SOC), selon lequel le dialogue avec les citoyens est une condition indispensable à l'amélioration de la gouvernance locale. « Allez à la rencontre des habitants de votre commune au lieu de discuter seulement avec vos collaborateurs », a recommandé Mme Lelia Hunziker (Suisse, SOC), tandis que Mme Mary-Hanna Hourigan (Irlande, PPE) a encouragé les participants à écouter les gens et à ne jamais renoncer. « Si vous croyez en quelque chose, vous devez continuer à vous battre. L'essentiel, c'est de persévérer », a-t-elle ajouté. Parmi les principaux sujets examinés figuraient aussi les dilemmes éthiques en matière de prise de décisions et l'importance de la participation des citoyens.

Cet atelier, sur le thème « Les maires, acteurs du changement », s'est déroulé les 22 et 23 novembre 2016 à Durrës, dans le cadre du projet « Renforcer les structures de la gouvernance locale et la coopération des élus locaux en Albanie – Phase II, ligne d'action II : établir une plate-forme de dialogue pluraliste, unifiée et durable pour les collectivités locales d'Albanie », mis en œuvre par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, avec le soutien financier du Gouvernement suisse.

L'Albanie a adhéré au Conseil de l'Europe en 1995 et ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale en 2000. Les États qui ont ratifié la Charte sont liés par ses dispositions. La Charte leur impose de permettre l'exercice effectif d'un nombre minimum de droits, qui sont le socle de l'autonomie locale en Europe. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe veille au respect de ces principes.